



# MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle 20 €  
Abonnement revue CEGRA 16 €

## INFOS

Membre du CEGRA — Affiliée à la  
Fédération Française de Généalogie

Site: www.maurienne-genealogie.org siège: 10 rue du Bourneau 73300 Villargondran 04 79 59 80 83 e-mail duc-joseph@wanadoo.fr

Décembre 2004

n° 82

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
Lundi 03/01	L'identité savoyarde par J Claud MAGNIN	Salle polyv	20h	Tous
Mercredi 05/01	Utilisation Génétique	Local	17h	inscription
Mercredi 12/01	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 19/01	Lecture d'actes (paléographie)	Local	17h	inscription
Mercredi 26/01	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 02/02	Utilisation Génétique	Local	17h	inscription
Lundi 07/02	L'émigration des Valloirins au Canada par JC Magnin	Salle Polyv	20h	Tous
Mercredi 09/02	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 16/02	Lecture d'actes (paléographie)	Local	17h	inscription
Mercredi 23/02	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 01/03	Utilisation Génétique	Local	17h	inscription
Lundi 07/03	ASSEMBLEE GENERALE	Salle Polyv	20h	Tous
Mercredi 09/03	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 16/03	Lecture d'actes (paléographie)	Local	17h	inscription
Mercredi 23/03	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 30/03				

### Calendrier :

Les inscriptions sont limitées à huit par séance Elles se font auprès de Jean-marc.dufrenay@wanadoo.fr ou tél 04 79 64 34 95

### Le mot du Président

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente à vous et à votre famille mes meilleurs vœux. Que 2005 vous apporte joie, bonheur et santé. Espérons que cette année soit moins dramatique que cette fin 2004 qui a vu l'Asie du Sud ravagée et le monde entier endeuillé, nous laissant en mémoire des scènes d'horreur.

La généalogie est une passion qui nous permet de retrouver nos ancêtres, nos racines. Nos descendants, auront-ils cette passion qui nous anime ? Comment vont ils s'y retrouver, avec la nouvelle loi sur les patronymes, les couples qui ne passent par forcément par le mariage, les familles recomposées ; dans 50 - 60 ans, ce sera dur dur de savoir d'où l'on vient, même si toutes les données seront informatisées. .

En ce qui nous concerne, vivons avec notre temps et ne perdons pas cet engouement qui nous aide à remonter plus haut, toujours plus haut.. dans le temps.

### A nos ancêtres

**A**rachés à la vie

**N**os ancêtres, hélas, nous ne connaissons pas

**C**ependant, c'est à nous de les faire revivre

**E**tre attentifs qu'un jour ils sortent de l'oubli.

**T**endrement, patiemment et de toutes nos forces.

**R**emonter le passé, ressusciter leurs vies

**E**t les faire connaître du présent.

**S**era notre façon de leur dire merci

Annie Nouvel-Armand

### Réunions du mercredi



*C'était le mercredi « permanence papillotes »*

### Réunion du CA 20 décembre

#### Situation financière :

Un tour d'horizon a été effectué afin de connaître la situation de nos finances,

La situation est saine mais non florissante, en effet on peut considérer qu'il n'y aura pas ou peu de bénéfice à la fin de l'exercice, car selon nos prévisions les finances de 2004 nous ont permis d'acquérir un ordinateur portable et une imprimante, ainsi que la confection de quelques panneaux pour nos expositions

Pour 2005 il sera envisagé de porter une partie de nos recettes sur l'achat de CD afin de nous permettre de continuer les dépouillements mariages et naissances de la Maurienne.

#### Cartes de sociétaires

Nous gardons pour 2005, le principe d'envoyer une carte type

2004 sur laquelle sont mentionnés le numéro de l'adhésion à M.G et le N° du CEGRA pour ceux qui sont abonnés à la revue Généalogie § Histoire. Pour 2005 une carte d'affiliation à la Fédération Française de Généalogie sera également envoyée aux sociétaires.

Pour 2006 il sera envisagé de faire établir une carte plastifiée, sur laquelle sera apposée une « pastille » avec le millésime de l'année.

A noter que, pour ceux qui le demandent, un reçu pour déduction fiscale leur sera envoyé.

### Recueil « des mauriennais victimes de guerre »

Le financement des recueils offerts aux communes (66) et aux élus mauriennais est pratiquement couvert par les subventions des Conseillers Généraux et la participation du Syndicat de Pays de Maurienne.

Il faudra en 2005 trouver un financement pour éditer les feuilles complémentaires, qui seront distribuées gratuitement. Le président a pris des contacts avec les responsables du « Souvenir Français ».

### Exposition

Elle devrait avoir lieu les vendredi samedi et dimanche 20,21 et 22 mai 2005, salle J.L Barrault à St Jean de Maurienne.

Il est envisagé de faire participer les écoles à cette exposition, J.M Dufrenoy est chargé d'étudier cette possibilité.

### Gestion des CD

Le Président rappelle que nous n'avons plus les mêmes avantages pour l'acquisition des CD aux Archives Départementales, et que nous sommes considérés comme des « clients ordinaires ».

Il a expliqué l'éventuelle possibilité d'acquérir la base de données de l'état civil des Archives Départementales, ce qui permettrait une consultation dans notre local. Le coût du contrat avec les AD, plus l'obligation de changer de PC. n'est pas une solution que nous pouvons envisager, (tous nos adhérents hors Maurienne, ils sont plus des trois quarts ne pourraient pas en profiter).

La solution d'acheter les CD aux Archives a donc été retenue, bien que lourde à supporter pour notre budget 2005. Le président va de nouveau contacter le Directeur des Archives Départementales, pour essayer d'obtenir une remise sur le prix des CD.

Selon la réponse obtenue, il est même envisagé de faire une intervention auprès du Conseil Général, en rappelant qu'il existe en France des départements qui mettent gratuitement sur internet, à disposition du public, les relevés de l'état civil.

### Dépouillements

En ce qui concerne les mariages, ils sont bien avancés, Jean Marc fait régulièrement le point sur l'avancement des travaux. Il est envisagé la vente de ces relevés, par commune, sur papier, ou sur disquette Reste à définir : qui s'en occupe, la présentation, le tirage, le suivi, et le prix etc..

### Généabank

Nous avons déjà parlé de ce principe d'échange entre membres de sociétés adhérentes à GENEABANK. Comme maintenant nous disposons de données, notamment des mariages, ce serait AUCUNE solution pour remercier nos adhérents qui font du dépouillement, et les autres... mais qui ne peuvent, n'étant pas sur place, profiter de notre base de données.

Des renseignements complémentaires sont demandés aux responsables de généabank avant notre décision finale.

**Numérisation aux Archives Départementales de Chambéry.** Pour remercier ceux, qui plusieurs fois dans l'année ont participé à la numérisation de l'état civil, il a été décidé de leur offrir un abonnement pour une année à « Généalogie § Histoire » du CEGRA.

**AVEC Lettre d'information concernant le patrimoine de Font-couverte.**

Nous donnons par ailleurs le site internet de cette association pour permettre à ceux qui ont des origines dans cette vallée de le consulter .

## Réunion « Histoire » du lundi 3 janvier 2005 « l'identité savoyarde »



C'est devant un nombreux public, (une quarantaine de personnes) que M. Jean Claude MAGNIN jeune professeur d'histoire retraité, qui partage son temps et ses loisirs entre Lyon et Valloire à présent un exposé très intéressant sur l'identité Savoyarde.

Son « savoir faire » d'ancien prof lui a permis de captiver l'attention d'un auditoire attentif devenu ou redevenu étudiant à l'écoute d'une histoire passionnante, ce cours d'histoire s'est terminé en débat au sujet de l'avenir de la Savoie, des 2 Savoie, de Rhône Alpes dans ce contexte européen tourné vers les régionalisations, et l'Europe des états.

A noter que notre « prof d'un soir » est aussi trésorier de la jeune Association Patrimoine et Culture de Valloire, dont le Président n'est autre que Dédé GRANGE, et le secrétaire Jaky MARTIN tous trois membres éminents de notre association. Je ne pouvais pas laisser passer ce petit cocorico pour Maurienne Généalogie.



*Un nombreux public qui attend le prochain Lundi  
(7 février) pour assister à :*

### **L'émigrations des valloirins au Canada Par Jean Claude MAGNIN**

Exposé établi sur la base de correspondances, de membres de sa propre famille, émigrés, et de voyages effectués dans ce lointain pays.

## Invitation à une rencontre avec un des plus grands spécialistes de l'histoire de Savoie

Les archives départementales de la Savoie invitent tous les Savoyards intéressés par l'Histoire de la Savoie à venir rencontrer le professeur Jean Nicolas

le jeudi 20 janvier 2005 à 18 heures  
dans les locaux des archives,  
244 quai de la Rize à Chambéry.

Spécialiste d'histoire sociale, Jean NICOLAS est Professeur émérite à l'université de Paris-VII et l'auteur d'une thèse sur la Savoie et collabore à de nombreuses revues scientifiques. Rappelons brièvement l'apport fondamental des travaux de Jean NICOLAS dans l'historiographie savoyarde. Parue en 1978, et récemment rééditée, sa thèse *La Savoie au 18<sup>e</sup> - noblesse et bourgeoisie* constitue la plus importante publication sur l'histoire de la Savoie. En 2002, il publie aux Editions du Seuil « La Rébellion française », dans lequel il fait le point sur tous les mouvements insurrectionnels français au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (dont de nombreux exemples en Savoie).

Le professeur Jean Nicolas vient également de préfacer deux ouvrages parus en décembre dernier aux Editions de la Fontaine de Siloë : *Le Sol* de Frédéric Lefèvre et *La Savoie d'André Kertész*, un livre d'admirables photographies des vallées savoyardes, prises dans les années 1930. Enfin, *La vie quotidienne en Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, ouvrage écrit par son épouse Renée, devrait être très prochainement réédité par la Fontaine de Siloë.

Les Mauriennais membres ou non de Maurienne Généalogie qui désirent se rendre à cette rencontre peuvent prendre contact avec Jo Duc pour un éventuel covoiturage

## Le mot du Président de la F.F.G

### La nouvelle loi sur les patronymes

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, une coutume millénaire va cesser, la nouvelle loi concernant les patronymes entrera en vigueur. Nos habitudes vont être profondément modifiées dans un sens à mon avis défavorable pour nos descendants généalogistes, sans parler des problèmes psychologiques et des conflits familiaux qui découleront de cette loi.

Restons uniquement sur le plan généalogique, concrètement que peut-il se passer pour un nouveau-né? Ses parents auront quatre options pour choisir son patronyme : celui du père, celui de la mère, celui du père suivi de celui de la mère, celui de la mère suivi de celui du père. A la génération suivante, si les deux conjoints ont un double nom, soit quatre patronymes, ils ne devront en choisir qu'un ou deux sur les quatre, la filiation patronymique est perdue si le choix s'arrête sur celui des grands-mères ou du grand-père maternels et ainsi de suite. Au bout de trois ou quatre générations les recherches en ligne paternelle risquent d'être impossibles. L'aide des annuaires ou des listes sera complètement obsolète.

Les effets nocifs de cette loi, votée très discrètement en mars 2002 n'ont peut-être pas été assez jaugés par l'ensemble du

monde généalogique et le notariat, mais pour sa part dès 2003, la Fédération Française de Généalogie est intervenue auprès du ministère de la Famille pour que les excès soient gommés des textes initiaux, nous avons été ... un tout petit peu écouté, les décrets d'application ont en effet atténué les points les plus excessifs.

Que peuvent souhaiter les généalogistes? Qu'après l'effet de mode, la raison l'emporte et que cette loi tombe vite en désuétude pour revenir à nos traditions. On peut craindre cependant à l'image de la Suède et du Danemark où une législation similaire est appliquée, une floraison de reprise de noms aristocratiques au détriment de nos bons vieux patronymes Issus du terroir.

Je profite de ce dernier flash de l'année pour vous adresser tous mes vœux pour 2005 et une bonne et fertile année généalogique.

Michel SEMENTERY

## ENTRAIDE

### N° 2174 Gérard HARTALRICH

22, rue d'Entraigues 83170 Brignoles  
gerard.hartalrich@wanadoo.fr

Cherche renseignements sur les CAFFOZ ou CAFFO de Maurienne.

« Pour les besoins d'une synthèse historique sur un enfant de St Michel de Maurienne en la personne de Jean Placide Caffo né le 28 septembre 1871 (brigadier du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied) devenu plus tard un socialiste militant très populaire de Marseille, un des plus ardents propagandistes des idées socialistes syndicalistes et laïques, mais aussi pour la cause des origines savoyardes de mon épouse dont les premiers porteurs de patronyme « Caffoz » se situaient vers Lanslebourg. »

### N° 2175 Robert MICHEL

Les Tarentelles 5, square des violettes  
69680 Chassieu Grand Lyon  
microb3@wanadoo.fr

Mon grand-père maternel était natif de Cravagliana-Sesia (Province de Vercelli). Beaucoup d'italiens originaires de cette région Val Mastallone, Valsesia, comme lui sont venus travailler en France en restant ou transitant par la Maurienne. Comme je fais des recherches assez poussées dans cette région, je peux peut-être aider d'autres généalogistes. Alors contactez moi sans hésitations.

### N° 2177 Maurienne Généalogie ( Jo Duc)

Recherche sur les patronymes ROCHE et plus particulièrement ROCHE (dit Lombard).

Si vous avez des « Roche » en magasin, faites le moi savoir.

### N° 2178 Jacqueline DUHOO

127, chemin de Montray 69110 Ste FOY les LYONS  
j.duhoo@wanadoo.fr

Recherche ascendants de SIXT Jean Baptiste né en 1834 à St André marié à Marie Delphine JOURDAIN née le 11.09.1841

### N° 2179 Françoise COMBET

Les Jardins du Village 38660 Le Touvet  
francoise.combet@tiscali.fr

Où pourrait se trouver le pays de Gibillard en Savoie en l'an 1700 ?

#### N° 2180 Maurienne Généalogie

Bon Aymé Vallet; ° Saint-Jean de Muriane 1580 ca,+ av.1640, habite à Bellechambre (Sainte Marie du ont,Isère),c. 1609,x Clauda.

Je me permets de m'adresser à vous pour savoir si un généalogiste aurait des informations (ascendant, fratrie, baptême,paroisse....)sur ce Bon Aymé Vallet ou Bon Aymé VALLET.

J'ai trouvé quelques informations sur votre site, qui pourraient être des pistes: Viallet à Jarrier 1583-1669, mais sans plus de précisions. Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.

#### 2181 Jean Pierre VULLIEN

18, rue de la Châtaigneraie 91700 Ste Geneviève des Bois  
Recherche le mariage de Jean Baptiste CHAMPLONG avec Marie BRUNET, dans une paroisse près de St Pancrace, entre 1746 et 1751: le premier enfant du couple, Carole, naît le 20.06.1751 à St Pancrace.

## GENEALOGIE et PATRIMOINE

GENEALOGISTES vous voulez en savoir plus sur votre village d'origine, son patrimoine, son histoire, etc... cette rubrique peut vous servir de passerelle avec les associations concernées.

### AVEC Fontcouverte

Association pour la Valorisation de l'Environnement et de la Culture.

Lettre d'information sur internet vous propose : « Le Patrimoine Local » « Les costumes de Fontcouverte » « Le Patois de Fontcouverte » etc...

<http://avecfontcouverte.free.fr>

### LE PETIT VILLARIN

Bulletin d'information et de documentation sur la vallée des Villards (St Coloman des Villards et St Alban des Villards)  
Avec des rubriques sur: les animations, Les associations, Le sport , l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'école, le carnet, la politique (comptes rendus de réunions publiques, du Conseil Municipal) etc..  
Renseignements Mairie de 73130 St Coloman des Villards

### VALLOIRE PATRIMOINE et CULTURE

Faire connaître, sauvegarder et enrichir le patrimoine existant: patois, archives, généalogie, documents, costumes, bâtiments, etc .mais aussi: créer, développer et encourager les activités allant dans ce but: exposition, bibliothèque, conférences etc..

Renseignements Mairie de Valloire 73450  
[Valloire\\_patrimoineculture@yahoo.fr](mailto:Valloire_patrimoineculture@yahoo.fr)

Si vous êtes membre de Maurienne Généalogie, vous pouvez nous adresser les renseignements d'une association du patrimoine que vous souhaitez faire connaître.

## CONSULTATION des ARCHIVES

En règle générale, tous les documents de plus de 30 ans sont consultables, avec des exceptions destinées à protéger la sûreté de l'État et la vie privée

- 60 ans : Dossiers politiques des cabinets préfectoraux, documents fiscaux.

- 100 ans : État civil, dossiers judiciaires, enregistrement, minutes notariales, registres matricules

- 120 ans : Dossiers de personnel ( à compter de la date de naissance de l'intéressé)

- 150 ans : Dossiers médicaux ( à compter de la date de naissance de l'intéressé)

Ce petit rappel est aussi pour informer ceux qui désirent faire des recherches sur l'état civil aux ARCHIVES DIOCESAINES de St Jean de Maurienne que la règle est la même :

pas de consultation pour les recherches après 1904

### APPEL à COTISATION

(pour les retardataires)

Année 2005 : 20 € (30 € couple)

Plus 16 € abonnement à la revue du CEGRA

(Chèque à l'ordre de Maurienne Généalogie)

## GROUPE DE DISCUSSION

Petit rappel

Voici le principe de fonctionnement: C'est un service d'échange de messages, gratuit et facile d'utilisation.

En tant que membre de Maurienne Généalogie, vous pouvez envoyer des messages à tous les membres du groupe en utilisant l' adresse mail de ce groupe:

[mauriennegenealogie-abonnement@yahogroupes.fr](mailto:mauriennegenealogie-abonnement@yahogroupes.fr)

Ce groupe est très "fermé" puisque seuls les membres de Maurienne Généalogie dûment enregistrés peuvent y participer. Par la suite si vous ne désirez plus participer à ce groupe vous pouvez grâce à un code désactiver vous même votre adresse e-mail

## INTERNET

C'est un moyen dont on ne peut se passer actuellement quand on possède un PC.

L'envoi et la réception d'un message est ce qu'il y a de plus simple à faire. Je pense avoir, de temps à autres des communiqués ou informations à vous passer, qui ne justifient pas un envoi par la poste, (travail et coût)

Dans quelques jours j'envoie à tous ceux dont je possède l'adresse internet un message complémentaire concernant le groupe de discussion ci-dessus

Si vous avez internet et que vous ne l'avez pas reçu c'est que je ne possède pas votre e-mail vous pourrez donc me le communiquer. [duc-joseph@Wanadoo.fr](mailto:duc-joseph@Wanadoo.fr).